Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République Française

Centre Pénitencier de Lledoners, Catalogne, le 17 décembre 2018

Monsieur le Président de la République Française,

Nous nous dirigeons à vous pour attirer votre attention sur un sujet que nous considérons très grave, qui est en train d'avoir lieu au Royaume d'Espagne et qui entraîne des conséquences directes sur les règles, les principes et les valeurs fondateurs de l'Union Européenne.

Nous sommes 9 personnes – l'ancienne présidente du Parlement de la Catalogne, six anciens membres du Gouvernement de Catalogne et deux leaders de la société civile- en prison provisoire depuis plus d'un an maintenant. Nous sommes accusés de rébellion pour avoir promu un référendum pacifique le premier octobre de l'année dernière.

Nous sommes victimes d'un processus judiciaire qui met en évidence une violation grave de nos droits fondamentaux, parmi lesquels la présomption d'innocence, le droit à la liberté, le droit à la représentation politique, et le droit à un processus judiciaire avec toutes les garanties.

Et une des conséquences les plus importantes de cette situation est le blocage qui nous est imposé par la Cour Constitutionnelle espagnole et qui nous empêche d'accéder à la justice européenne. Ce blocage se manifeste par des retards abusifs et injustifiés des recours de nous avons interposés. La législation espagnole ainsi que la doctrine juridique de la Cour Constitutionnelle établissent une période maximale de 30 jours pour résoudre les recours interposés contre les ordres de prison provisoire. Le premier recours interposé devant la Cour Constitutionnelle date du 22 novembre 2017. Le premier décembre, 370 jours

plus tard, la Cour Constitutionnelle n'avait toujours pas donné réponse à aucun de nos requêtes.

Cette situation injuste nous a amené à quatre d'entre nous à faire une grève de la faim afin de dénoncer ce blocage d'accès à la justice européenne. C'est dans la Cour Européenne des Droits de l'Homme que nous avons placés tous nos espoirs de Justice et de protection de nos droits fondamentaux.

La politisation des plus hauts tribunaux juridiques et même de la Cour Constitutionnelle espagnole sont un problème bien connu. En effet, le Conseil de l'Europe, via de groupe GRECO, a émis à plusieurs reprises des recommandations appelant le Royaume d'Espagne à modifier les structures, les comportements et les procédures de ses plus hauts organes du Pouvoir Judiciaire, mais ces recommandations n'aient pas été pris en compte.

En menant cette grève de la faim -l'une des rares actions politiques de dénonciation que l'on peut mener en prison- nous nous considérons ouvertement comme des défenseurs des normes et des principes et valeurs fondamentaux de l'Union Européenne.

Cette lettre n'a pour objectif que de vous informer sur une situation que, nous en sommes convaincus, ne devrait pas avoir lieu dans l'Europe du XXIème siècle.

Avec nos remerciements sincères pour votre écoute attentive, et sans autre aucun but, nous vous adressons nos salutations distinguées,

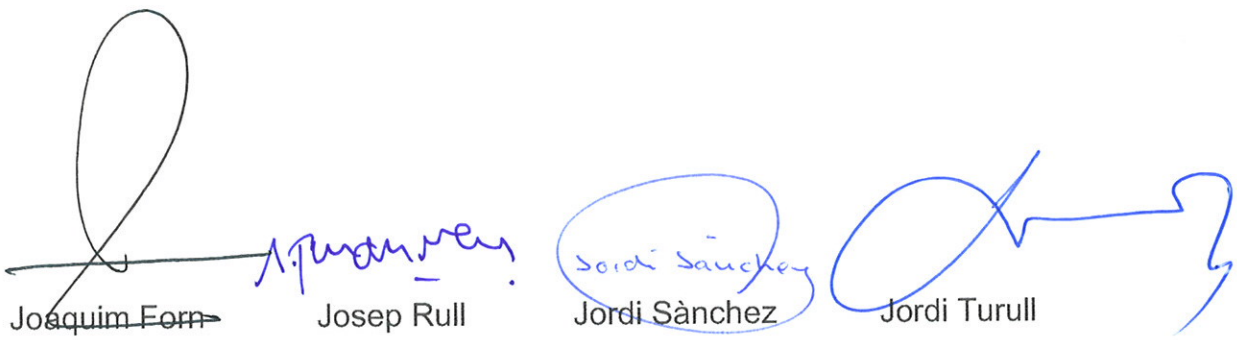

Joaquim Forn Josep Rull Jordi Sànchez Jordi Turull